

EVALUATION DE TERMINALES S du jeudi 13 novembre : 3 heures.

Vous rédigerez :

- Une épreuve longue : une composition d'Histoire

Vous choisissez un des deux sujets

Sujet 1 : Les Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis 1945, un devoir de mémoire ?

Ou Sujet 2 B: L'évolution des mémoires de la Seconde Guerre mondiale au sein de la société française depuis 1945. [Liban, juin 2006]

Chronologie indicative :

1945 : Condamnation de Pétain et de Laval.

1956 : Présentation de "Nuit et brouillard" d'Alain Resnais au festival de Cannes.

1964 : Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

1971 : Sortie au cinéma du film "La Chagrin et la Pitié" de Marcel Ophüls.

1972 : Création par Serge Klarsfeld de l'"Association des fils et filles de déportés juifs de France".

1973 : Publication de "La France de Vichy" par l'historien américain Robert Paxton.

EPREUVE COURTE : GEOGRAPHIE

Vous réaliserez un des deux sujets au choix :

Sujet 1B : réalisation d'un croquis de synthèse :

Réalisez un croquis de synthèse qui réponde à la question posée :

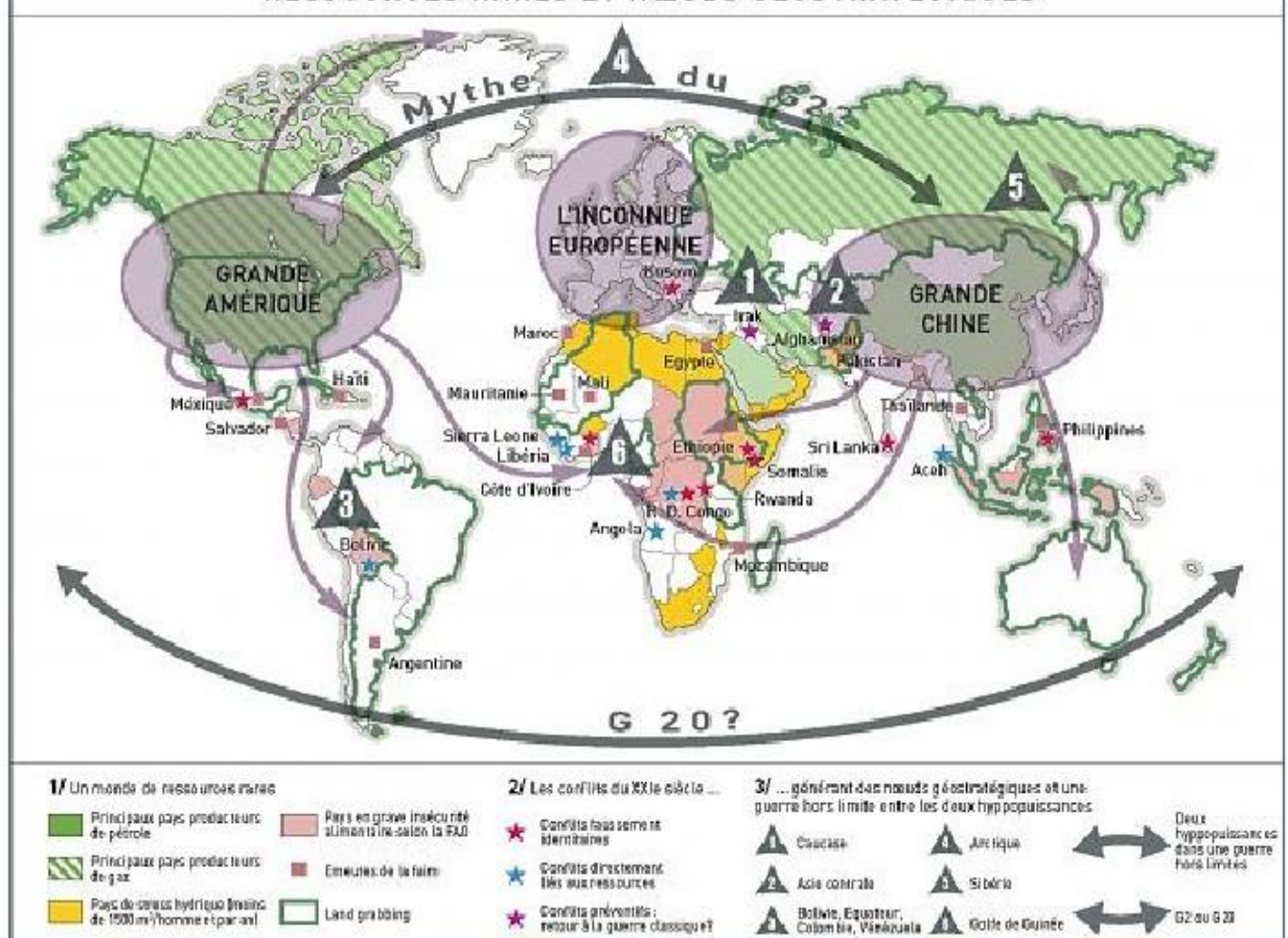
La complexité de l'organisation de l'espace mondial actuel

ou

Sujet 2B : Une analyse de documents :

Réalisez une analyse de documents qui réponde à la question posée

RESSOURCES RARES ET NŒUDS GÉOSTRATÉGIQUES

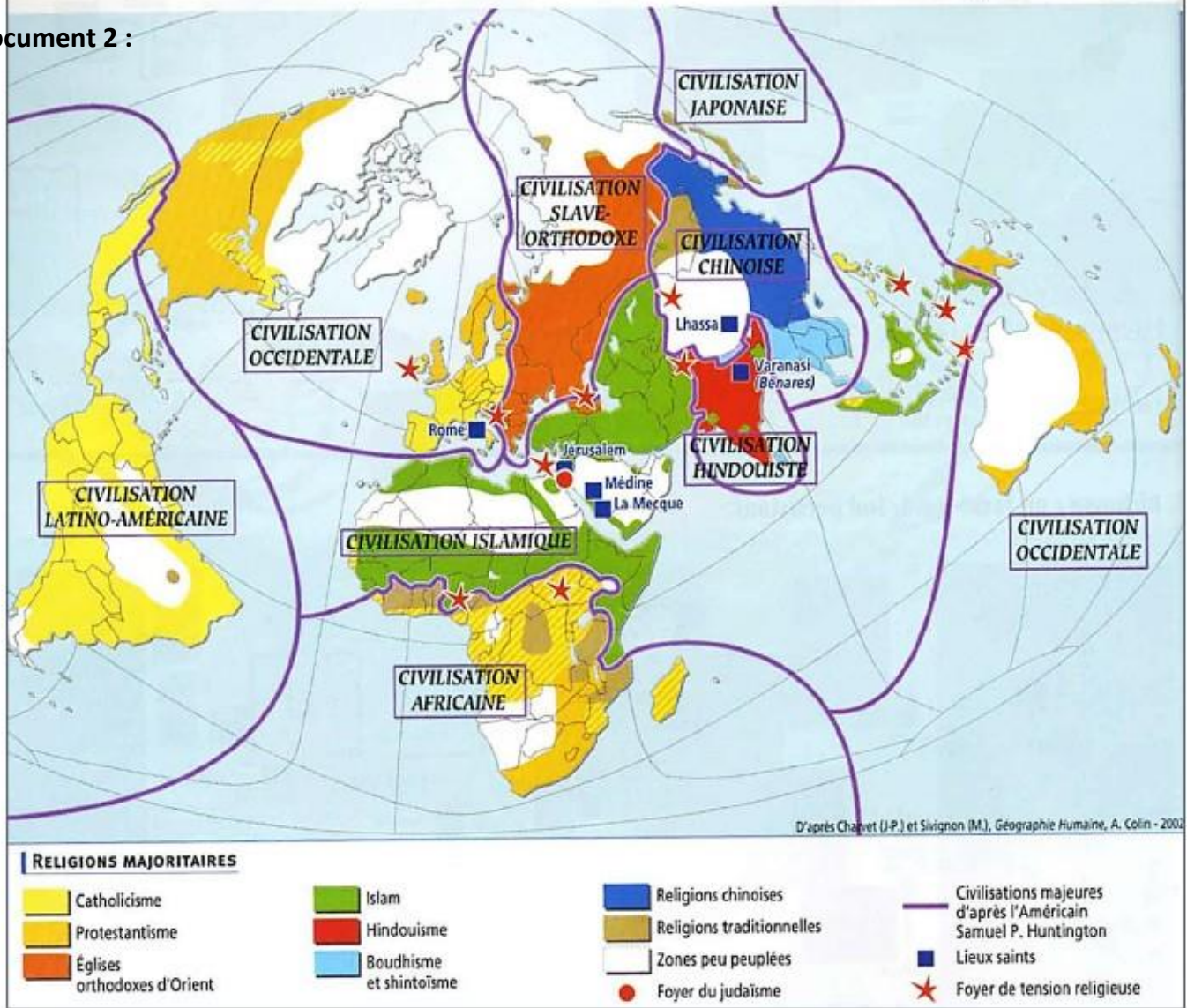


Après avoir analysé les deux documents, montrez comment les différentes clés de lecture proposées montrent la complexité du monde et quelles en sont les limites ?

Document 1

La mosaïque des civilisations

Document 2 :



Consignes pour progresser:

- lire attentivement le sujet et isolé les mots clés
- utiliser une carte heuristique pour comprendre le sujet afin d'éviter le hors-sujet
- faire des phrases courtes et soigner l'expression
- relire le sujet
- ne pas réciter le cours mais répondre au sujet.
- ne pas partir sur une idée du sujet mais de celui qui est posé: on ne traite pas le sujet rêvé mais celui qui est là, donc modestement on l'analyse avant de commencer.
- ne pas choisir par goût un sujet mais définir le thème que l'on maîtrise le mieux en terme de connaissances.
- respecter la chronologie en Histoire et les échelles en Géographie
- ne jamais utiliser le futur dans un devoir d'histoire et éviter le "je" et les "nous"

Le but de l'épreuve est de voir votre capacité à comprendre, à éclairer une situation ou un évènement par des connaissances précises, à trouver la question centrale d'un sujet et à argumenter une réponse à cette question centrale. Tout cela doit être maîtrisé, organisé, logique et écrit dans une langue compréhensible et nuancé pour montrer votre capacité à l'esprit critique

Géographie:

le croquis correspond à des critères stricts qu'il faut respecter

- la réalisation doit être claire et agréable à regarder
- la légende doit être organisée et doit répondre au sujet
- les figurés doivent être simples, géométriques et faciles à reproduire.
- voir méthode d'histoire-Géographie sur le site

Les mémoires :

Souvenirs pour ne pas oublier
horreur de la guerre pour ne pas recommencer

Diverses : Shoah, résistance, régime de Vichy, combats, des hommes fondées sur Archives, témoignages, idéologies politiques (gaulliste, communiste, collaborateurs.....

De la Seconde Guerre Mondiale : période de 1939 à 1945

Alliances : pacte germano soviétique
Situation de la 3ème République
Régime de Vichy
Collaboration
France Libre et rôle de De Gaulle et de J.Moulin
Libération
Combats, choix économique
GPRF

En France

France vaincue, démembrée avec France libre/occupation France et ses colonies : rôle de celle-ci dans la libération
Rôle de la France dans la victoire
intégrité

Sujet 1 A: *Les Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis 1945, un devoir de mémoire ?*

Depuis 1945

Contexte fin de guerre et rétablissement de la République, guerre froide, décolonisation, fin de la guerre froide

Grandes périodes pour les mémoires :

Les mémoires immédiates. (1945-années 1960).
Les différentes mémoires. (années 1960 - année 1990).
Les enjeux mémoriels. (années 1990 à nos jours)

Problématique : *Pourquoi l'apparition du « devoir de mémoire » concernant toutes les mémoires de la Seconde Guerre mondiale est-elle aussi tardive en France ?*

- Un devoir de silence et d'oubli officialisé par l'Etat jusqu'à la fin des années 1960
- La marche vers le « devoir de mémoires » depuis le début des années 1970

Un devoir de mémoire ?

Définir devoir de mémoire

Buts de ce devoir et ses limites

Rôle des historiens et des témoins dans la mémoire ou les mémoires

Le **devoir de mémoire** désigne un devoir moral attribué à des États d'entretenir le souvenir des souffrances subies dans le passé par certaines catégories de la population, surtout s'ils en portent la responsabilité (en tant qu'États, non en tant que nations ou que régimes politiques, car c'est après un changement de régime que le devoir de mémoire, et d'éventuelles réparations, deviennent possibles)

La mémoire est un lien affectif avec le passé, susceptible d'évoluer ou d'être manipulée. Cette mémoire fréquemment personnalisée, ne peut être collective que lorsque celle-ci est représentative d'une communauté telle que juive, résistante ou autre qui, bien souvent, mettent en doute la mémoire nationale institutionnelle telle que nous la connaissons, véhiculée par l'enseignement (souvent incomplet) et les commémorations officielles. Aujourd'hui, les historiens " étudient " la mémoire. Ils définissent cela en tant qu'évolution des pratiques sociales différentes ayant pour objet la représentation du passé et de l'entretien de son souvenir. Ils doivent pour cela analyser les usages qui en sont faits, ce qu'ils concluent généralement par différentes sortes de mémoire. Pour une compréhension plus correcte et complète du sujet nous avons pris appui sur des extraits de l'ouvrage de Paul Ricoeur.

Voix : http://www.cndp.fr/crdpreims/memoire/enseigner/memoire_histoire/05historiens1.htm
http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/voyages/f-m-s/medias/05_cr_03_bran/memoirehistoire.htm#def

On peut aussi choisir un autre plan et une autre problématique

Comment l'évolution des Mémoires amène-t-elle à la mise en place du devoir de mémoire?

Face à cette nouvelle question trois idées peuvent être développées:

- une mémoire officielle s'impose qui fixe les contours du devoir de ne pas oublier le conflit mais de ne pas permettre la division des mémoires : années 45 aux années 60: résistancialisme, silence pour le génocide, oubli du régime de Vichy
- la découverte des archives et des points de vue des historiens met à mal cette mémoire officielle et interroge ce devoir mémoriel de diverses manières: un regard nouveau avec Paxton, multiplicité des mémoires, grands procès et commémoration
- le devoir de mémoire devient un concept de l'histoire française et s'impose à la communauté nationale: politique mémorielle (musées, commémorations symboliques, mise en avant des témoins, politique éducative, législation, reconnaissance de la responsabilité de l'Etat)

CORRIGE – SUJET 5 LES MEMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN FRANCE DEPUIS •1945, UN DEVOIR DE MEMOIRE ? Une proposition Lycée

Louis Payen : ac-réunion

INTRODUCTION

[Accroche] En 1945, lorsque la Seconde Guerre mondiale prend fin, les forces de la résistance – gaulliste et communiste – accèdent au

[Définition] Ces mémoires sont plurielles, en fonction de ce que les groupes sociaux ont vécu pendant le conflit : mémoire des résistants, mémoires des juifs, mémoires des collaborateurs/collaborationnistes...

La mémoire désigne un processus par lequel un individu ou un groupe d'individus se souvient du passé (et ce souvenir est forcément subjectif et sélectif) et entretient ce souvenir dans le présent. La notion de « devoir de mémoire » désigne le devoir moral que se font certains Etats – dont la France – s'entretenir le souvenir de souffrances subies par certaines populations et d'en porter la responsabilité.

[Problématique] Pourquoi l'apparition du « devoir de mémoire » concernant toutes les mémoires de la Seconde Guerre mondiale est-elle aussi tardive en France ?

[Plan] Après avoir montré que l'Etat cherche à faire oublier le souvenir de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1960, on analysera le lent processus qui a mené au « devoir de mémoires » en rapport avec la Seconde Guerre mondiale à partir du début des années 1970.

ARGUMENTATION

I. Un devoir de silence et d'oubli officialisé par l'Etat jusqu'à la fin des années 1960

A. Le triomphe du mythe résistancialisme

- Le **GPRF – qui prend la direction politique de la France à l'été 1944** – est quasi-intégralement composé d'hommes issus des forces de la résistance. Il succède au régime de Vichy et c'est cette génération d'hommes qu'on retrouve au pouvoir sous la IVème et au début de la Vème République.
- Ils disposent donc du pouvoir, des moyens de s'exprimer dans les médias. C'est ainsi qu'au procès de Nuremberg, Marie-Claude Vaillant-Couturier (résistante et épouse du rédacteur en chef du journal communiste *L'Humanité*) témoigne alors qu'aucun rescapé juif n'est convié à la barre. Il est vrai qu'ils représentent l'essentiel des déportés vers les camps de concentration (pour des faits de résistance ou pour des motifs politiques) et 40 000 rescapés reviennent en France.
- Le **résistancialisme désigne, selon Henry Rousso**, le mythe forgé par les communistes et les gaullistes à la fin de la Seconde Guerre mondiale, selon lequel tous les Français auraient résisté face à l'occupation et à la collaboration. L'apogée du résistancialisme s'incarne en **décembre 1964, lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon**, où André Malraux, ministre de la Culture du général de Gaulle, prononce un éloge funèbre patriotique, destiné à souder la nation.

B. Une volonté d'étouffer la mémoire vichyste

- Avant même la chute du régime de Vichy, De Gaulle – en tant que chef du GPRF – **promulgue l'ordonnance du 9 août 1944 stipulant que « la forme du gouvernement de la France est et a toujours été la République »** : cet acte officiel et légal revient à dire que Vichy n'a jamais existé et que la République n'a jamais cessé d'exister (ce qui est historiquement faux).

- L'effondrement du régime de Vichy, en août 1944, discrédite une grande partie de la droite française qui l'avait soutenu (les sénateurs et députés de droite avaient tous voté les pleins-pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940). Après-guerre, **une phase d'épuration illégale – qui dure quelques mois – revient à « liquider » les collabos (ou supposés)**. Puis, dès le **début de l'année 1945, des procès sont organisés**, dans le respect du droit : **Pétain ou Laval sont jugés puis condamnés à mort** (Laval est effectivement exécuté ; Pétain voit sa peine commuée par de Gaulle en réclusion criminelle à perpétuité). Il s'agit donc de tourner la page **avec les « années noires » (Henry Rouso)**.

C. Le silence des rescapés juifs du génocide

- En **1945, seuls 2500 rescapés juifs français rentrent des camps d'extermination**. Ils sont pour l'essentiel jeunes, orphelins, traumatisés : ils ne cherchent pas forcément à témoigner en public, à la différence des déportés politiques (gaullistes et communistes) mais essaient de reconstruire leur vie. Il s'agit pour la communauté juive de se fondre dans la masse et de reprendre une vie normale.
- D'ailleurs, dès l'immédiat après-guerre, **la spécificité du génocide juif n'est pas comprise : une confusion règne entre camps de concentration et camps d'extermination ; on ne distingue pas les catégories de déportés...** Le film de Jean Cayrol et Alain Resnais, sorti en **1955, *Nuit et brouillard***, entretient largement ces confusions (de façon involontaire).

II. La marche vers le « devoir de mémoires » depuis le début des années 1970

A. Un nouveau regard porté sur les « années noires »

- Un nouveau contexte apparaît au début des années 1970 : **de Gaulle a quitté le pouvoir en 1969** et meurt en 1970 ; le **parti communiste (qui s'appelait lui-même de façon exagérée le « parti des 75 000 fusillés »)** commence à perdre de l'influence. Les porteurs du résistancialisme s'essouffent donc. De plus, le **président Pompidou considère qu'il faut « jeter le voile »** : en 1972, il gracie Touvier (chef de la milice de Lyon), qui avait été condamné à mort par contumace en 1946.
- De plus, des historiens **commencent à travailler sur cette période**. En **1973, l'américain Robert Paxton publie *La France de Vichy***, ouvrage dans lequel il démontre – grâce à des archives américaines et allemandes – que **la théorie du bouclier ne tient pas** (la mémoire vichyste et certains historiens affirmaient que Pétain avait, grâce à la collaboration, atténué le malheur de la France en devançant les demandes nazies). Or, Paxton montre que l'Allemagne nazie n'avait pas l'intention de demander à la France de collaborer ni même de lui imposer le « **Statut des juifs** ».

B. Les grands procès Faurisson, Barbie, Touvier, Papon

- Dans les années 1980 et 1990, quatre grands procès médiatiques sont organisés :
 - **Faurisson, professeur à l'Université de Lyon**, publie en **1979** dans *Le Monde* un **article négationniste** : en **1991**, il est condamné pour dénonciation de crime contre l'humanité ;
 - **Barbie, chef de la Gestapo à Lyon, réfugié en Bolivie après-guerre**. Mais il est identifié et reconnu par un journaliste français et est finalement extradé en **France en 1987** : il est **jugé et condamné à perpétuité** pour crimes contre l'humanité et meurt en prison en 1991 ;
 - **Touvier, chef de la milice de Lyon, est en cavale depuis 1945**. Il est **arrêté, jugé et condamné à perpétuité pour crimes contre l'humanité en 1994**. Il meurt en prison en 1996 ;

- **Papon a organisé la déportation en Gironde entre 1942 et 1945.** Après-guerre, il mène une brillante carrière administrative et politique. En 1981, *Le Canard enchaîné* révèle son passé. **En 1997, il est jugé, déclaré coupable de crimes contre l'humanité et condamné à 10 ans de prison.** Il est libéré en 2002 pour raisons de santé et meurt la même année.

- **Ces procès sont l'occasion de faire témoigner des survivants, de briser le silence sur les « années noires »** et de condamner effectivement (mais symboliquement car ce ne sont que des hauts dignitaires qui sont traînés devant les tribunaux) des responsables de crimes contre l'humanité.

C. La lenteur à reconnaître la responsabilité de l'Etat

- **Le passé ambigu de Mitterrand explique qu'il n'ait pas cherché à faire avancer le dossier des mémoires** de la Seconde Guerre mondiale. En 1994, un journaliste du *Monde*, **Pierre Péan, publie *Une jeunesse française* qui révèle que Mitterrand a reçu la Francisque** (la Légion d'Honneur de Vichy), qu'il était un ami personnel de **René Bousquet** (chef de la police de Vichy) et qu'il **a fait fleurir la tombe du maréchal Pétain jusqu'à sa mort en 1996.**

- **En 1995, un véritable tournant est marqué avec le discours que prononce le président Chirac le 12 juillet pour la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv.** Dans ce discours resté célèbre, il **assume la responsabilité de l'Etat français dans les déportations** : les descendants des victimes du génocide juif **peuvent donc porter plainte et surtout demander réparation** (ceci concerne surtout la restitution des biens confisqués pendant la guerre). Les biens qui n'ont pas pu être restitués **servent aujourd'hui à financer le Mémorial de la Shoah** (Paris) qui perpétue le souvenir des victimes juives.

CONCLUSION

[Résumé] Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont **oscillé entre l'oubli (jusqu'à la fin des années 1960) et la volonté – lente et douloureuse – de se souvenir à partir des années 1970.** Comme l'écrivait l'historien Jacques Ozouf en 1972 : « ce dont les Français auront été le plus continuellement reconnaissants à de Gaulle, c'est de leur avoir procuré les douceurs de l'amnésie ». La question du devoir de mémoire a véritablement émergé en 1995 avec le discours de Jacques Chirac.

[Réponse] **La lenteur du processus de construction d'un devoir de mémoires pour toutes les mémoires de la Seconde Guerre mondiale est sans doute lié aux acteurs de cette époque-là : ce devoir n'a finalement pu apparaître que lorsque les personnes ayant vécu, souffert ou agi pendant cette période sont décédées. Ceci a en partie dépassionné les débats et déresponsabilisé les individus concernés.**

[Ouverture] **Ceci dit, le devoir de mémoire pose aussi des problèmes pour les historiens : récemment, des lois mémorielles ont été votées (sur l'esclavage, sur le génocide arménien) et elle impose de tenir un discours officiel sur ces faits historiques. Serait-ce un retour en arrière sur d'autres questions ?**

http://juliendaget.perso.sfr.fr/Alain/0001_bac.html

http://langlois.blog.lemonde.fr/2012/06/20/sujets_2012/

<http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article431>

<http://mapage.noos.fr/jflecaillon/Pages/dissertation.htm>

https://www.youtube.com/watch?v=6TGLBemkyZs&list=PL5izOOZ0RHx3Pg6mt4dXwUlwbT_dztMc&index=2

http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=20&ved=0CGwQFJAJOAo&url=http%3A%2F%2Fjuliendaget.perso.sfr.fr%2FAlain%2F0011_memory.pdf&ei=z2hPVOLpB137aKa0gqgG&usq=AFQjCNfSxJrTb2dyQCQOWEPe8xedtJnQ&sig2=rPx_ObWlW0I3znlCnq8-Zw&bvm=bv.77880786,d.d2s

n'ont pas pu être restitués **servent aujourd'hui à financer le Mémorial de la Shoah** (Paris) qui perpétue le souvenir des victimes juives.

CONCLUSION

[Résumé] Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont **oscillé entre l'oubli (jusqu'à la fin des années 1960) et la volonté – lente et douloureuse – de se souvenir à partir des années 1970**. Comme l'écrivait l'historien Jacques Ozouf en 1972 : « ce dont les Français auront été le plus continement reconnaissants à de Gaulle, c'est de leur avoir procuré les douceurs de l'amnésie ». La question du devoir de mémoire a véritablement émergé en 1995 avec le discours de Jacques Chirac.

[Réponse] **La lenteur du processus de construction d'un devoir de mémoires pour toutes les mémoires de la Seconde Guerre mondiale est sans doute lié aux acteurs de cette époque-là : ce devoir n'a finalement pu apparaître que lorsque les personnes ayant vécu, souffert ou agi pendant cette période sont décédées. Ceci a en partie dépassionné les débats et déresponsabilisé les individus concernés.**

[Ouverture] Ceci dit, le devoir de mémoire pose aussi des problèmes pour les historiens : récemment, des lois mémorielles ont été votées (sur l'esclavage, sur le génocide arménien) et elle impose de tenir un discours officiel sur ces faits historiques. Serait-ce un retour en arrière sur d'autres questions ?

http://juliendaget.perso.sfr.fr/Alain/0001_bac.html

http://langlois.blog.lemonde.fr/2012/06/20/sujets_2012/

<http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article431>

<http://mapage.noos.fr/flecaillon/Pages/dissertation.htm>

https://www.youtube.com/watch?v=6TGLBemkyZs&list=PL5izOOZ0RHX3Pg6mt4dXwUlwbT_dztMc&index=2

http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=20&ved=0CGwQFjAJOAo&url=http%3A%2F%2Fjuliendaget.perso.sfr.fr%2FAlain%2F0001_memory.pdf&ei=z2hPVOLpBI37aKa0gqgG&usq=AFQjCNFsSxJeRTb2dyQCQOWEPe8xedLjQ&sig2=rPx_ObWIWOi3zniCnq8-Zw&bvm=bv.77880786,d.d2s

Evolution :

Les phases de la transformation de la mémoire et du rapport de la société avec son passé
La transformation des regards sur ce passé, le rôle du contexte et de la recherche historique dans ces étapes

Mémoires

Souvenirs pour ne pas oublier horreur de la guerre pour ne pas recommencer

Diverses : Shoah, résistance, régime de Vichy, combats, des hommes

fondées sur Archives , témoignages, idéologies politiques (gaulliste, communiste, collaborateurs.....

Seconde Guerre Mondiale

Alliances : pacte germano soviétique
Situation de la 3^{ème} République

Régime de Vichy

Collaboration

France Libre et rôle de De Gaulle et de J.Moulin

Libération

Combats, choix économique

GPRF

Sujet 2 B: *L'évolution des mémoires de la Seconde Guerre mondiale au sein de la société française depuis 1945.* [Liban, juin 2006]

Société française

Une société divisée dans le conflit et face à sa mémoire

Une société diverse transformée par l'évolution politique et économique depuis la guerre

« un passé qui ne passe pas »

Depuis 1945

1945 : Condamnation de Pétain et de Laval.

1956 : Présentation de "Nuit et brouillard" d'Alain Resnais au festival de Cannes.

1964 : Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

1971 : Sortie au cinéma du film "La Chagrin et la Pitié" de Marcel Ophüls.

1972 : Création par Serge Klarsfeld de l'"Association des fils et filles de déportés juifs de France".

1973 : Publication de "La France de Vichy" par l'historien américain Robert Paxton.

1985 : Sortie au cinéma de "Shoah" de Claude Lanzmann.

1995 : Discours de Jacques Chirac commémorant la rafle du Vel' d'Hiv' des 16 et 17 juillet 1942.

1998 : Procès de Maurice Papon à Bordeaux.

Des actions différentes :

L'action de l'Etat pour gérer les mémoires et définir son rôle , le regard des artistes pour encren la mémoire, l'action des communautés pour garder le souvenir, le regard critique de l'historien pour éclairer la mémoire collective.

Des périodes différentes :

Les mémoires immédiates : nombreuses, dispersées et contradictoires de 1944 à la fin des années 1960

Les mémoires diverses : construites, diverses (Shoah, Résistance, Combats,), liée au contexte politique de la France

Des mémoires apaisées : plurielles, ré-interrogées, conceptualisées par des thèses historiques, réappropriées

Problématique : *Comment les diverses Mémoires de la Seconde Guerre Mondiale ont-elles évolué au sein de la société française depuis 1945 ?*

Plan chronologique possible :

La société française divisée se rejoint dans la mémoire résistancialiste malgré les voix contradictoires refusées

Le contexte social, économique, politique et historique permet à la société française d'interroger diverses mémoires

Le rôle de l'état et l'évolution des mentalités permettent d'apaiser les mémoires.

- La société française divisée se rejoint dans la mémoire résistancialiste malgré les voix contradictoires refusées

état de la société face au conflit: épuration sauvage et légale, division entre les sensibilités (PC, Gaullisme...)
en finir avec la division: procès de Pétain et de Laval, effet du procès de Nuremberg, dire une vérité (nuit et brouillard)

une mémoire résistancialiste s'impose: PC/De Gaulle, rôle de la résistance cf politique mémorielle jusque dans les années 60 cf Jean Moulin, cendres au Panthéon

- Le contexte social, économique, politique et historique permet à la société française d'interroger diverses mémoires

recul vis à vis de la guerre et reconstruction qui changent les enjeux, guerre froide, 30 glorieuses
poids de la recherche historique avec nouveaux points de vue cf Paxton

multiplication des mémoires et des formes du souvenir: procès, génocide exploré....

- Le rôle de l'état et l'évolution des mentalités permettent d'apaiser les mémoires.

volonté de vérité: recherches.....diversités des recherches, utilisation des témoignages

volonté d'éviter les dérives de l'histoire: négationnisme et révisionnisme: législation

volonté d'un devoir de mémoire: commémorations et politique mémorielle cf Education Nationale

Sujet 2B : Une analyse de documents :

Réalisez une analyse de documents qui réponde à la question posée

Après avoir analysé les deux documents

Présentation des documents les 2 ensembles auteurs, sources, dates, sujets...)

Analyse : 3 temps : lecture avec un crayon pour indiquer les points importants ; ce que dit le document ; comment les connaissances éclairent le document

Montrez

Argumentation de la problématique posée

Deux ou trois idées majeures qui répondent à la question : les documents sont à la source de ces idées et sont issues d'une réflexion sur le document

Comment

De quelle manière ?

Formes de ces clés de lectures

Points sur lesquels elles s'appuient

Eléments majeurs des documents qui permettent d'argumenter

Après avoir analysé les deux documents, montrez comment les différentes clés de lecture proposées montrent la complexité du monde et quelles en sont les limites ?

les différentes clés de lecture proposées

ici les documents proposent des clés de lecture : géopolitique et géoenvironnementale pour le premier, géoculturelle pour le second.
Donc voir les liens entre ces clés

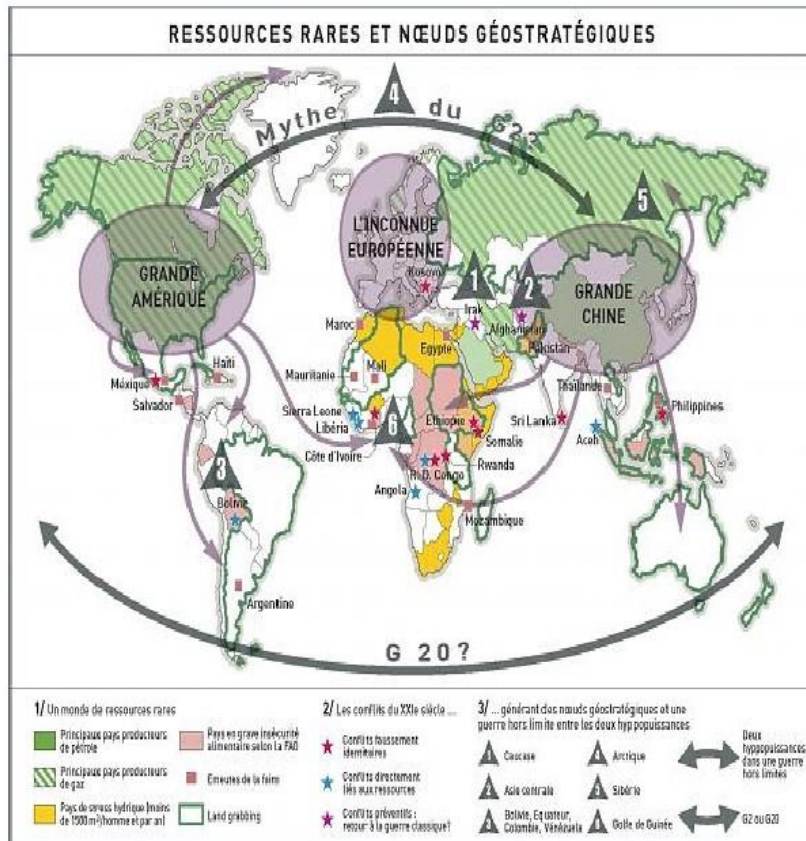
montrent la complexité du monde

voir ce qui montrent les hiérarchies, les liens, les contrastes, les tentatives d'unification, les conflits
voir ce qui motivent cette organisation
utiliser ce que les documents montrent, les confronter et éclairer par ses connaissances

quelles en sont les limites ?

les limites de ces approches : incomplètes, tronquées,....
Les limites de la complexité
Les limites des documents : ce qui n'apparaît pas et qui aurait pu transformer l'analyse

Document 1



Des richesses naturelles : mal partagées à l'origine de contrastes géo économiques et géoenvironnementaux donc une inégalité mondiale qui créent des hiérarchies

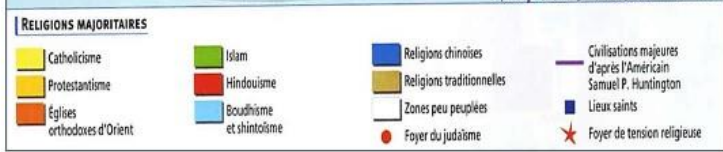
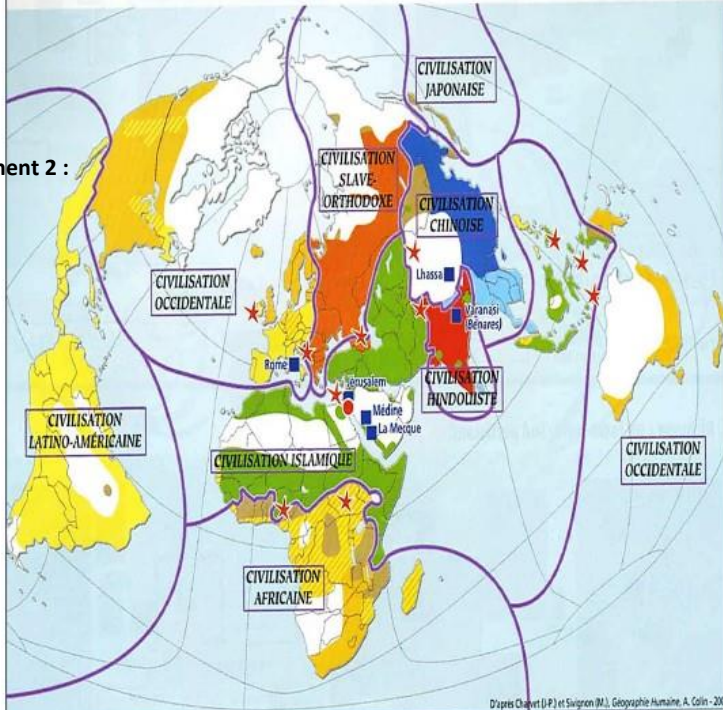
Des conflits nombreux liés à cette inégalité qui impactent l'organisation géopolitique du monde mais qui montrent le rôle majeur des hyperpuissances

Des tentatives de contrôle du monde G20

Des lieux stratégiques qui sont devenus des enjeux mondiaux : delta, détroits, canaux, isthme....

<http://espacepolitique.revues.org/1796>

La mosaïque des civilisations



Document 2 :

Complexité du monde : des grandes aires de civilisation autour des religions, des cultures et des langues : emboîtement mais aussi séparation

Définir civilisation occidentale
 Civilisation islamique, africaine, hindouiste, chinoise, slave orthodoxe, latino-américaine : Quels critères ? Quelles bases ? Quelles représentations ?

Des thèses variées sur cette carte des civilisations
 Huntington pour envisager l'avenir

Des lieux d'uniformité et des lieux de diversité et de tensions
 Pourquoi le choix des villes représentées ?
 Quels conflits ?

Donc analyse en plusieurs points :

Présentation des documents : montrez le contexte géographique et les 2 clés de lectures, indiquez l'échelle

Trois points d'étude :

- **un monde de contrastes:**

ici contrastes de richesses économiques et naturelles et donc ces contrastes entraînent le développement d'un monde inégal: divisé en grands groupes selon leurs places respectives dans la géoéconomie mondiale: PI, BRICK, PED, PMA

mais aussi des contrastes culturels: religions et civilisations qui déterminent des "aires de civilisation" qui organisent le monde et qui accentuent les hiérarchies avec des hyperpuissances qui ont plus que le pouvoir politique et économique ou militaire (domination de la culture)

- **Des points de tensions et de conflits**

les zones de passage cf 1er document des noeuds stratégiques, des lieux de pouvoir (zones maritimes et minières)

des points de conflits: les limites des civilisations, les lieux de confrontation des intérêts (Irak, golfe...)

des menaces internes: émeutes de la faim, guerres religieuses et ethniques mais aussi conflits sociaux qui n'apparaissent pas dans les documents

- **Des tentatives de gouvernance**

une tendance à l'uniformisation et une pensée qui redéfinit les limites (Huntington)

une volonté de changer d'échelle de gouvernance: G8, G20

perte du rôle des états

Sujet 1B : réalisation d'un croquis de synthèse :

Réalisez un croquis de synthèse qui réponde à la question posée :

La complexité :

Des contrastes : Nord/Sud, PI, PED, PMA, Brics
Voir IDH, PNB
Des hiérarchies : Triade/ BRICS/ Pays émergents
Des liens nombreux et difficile à appréhender

de l'organisation

géopolitique : Etats et gouvernance mondiale, alliances, puissance, crises
géoéconomique : G20, G8 ; unions régionales, OMC...
géoculturelle : poids des langues, des cultures, des religions qui gèrent le monde, poids des médias
géoenvironnementale : action global, rôle des grandes conférences, pollutions... association WWF...

La complexité de l'organisation de l'espace mondial actuel

de l'espace mondial

Echelle mondiale : liens, disparités, emboîtement, régions, rôle états

Actuel

Monde de 2014
Multipolaire, désorganisé et en recomposition, touché par les crises économiques et politiques

Voir : http://geographie-muniga.org/MONDE_COMPLEXITE.163.html
<http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article396>

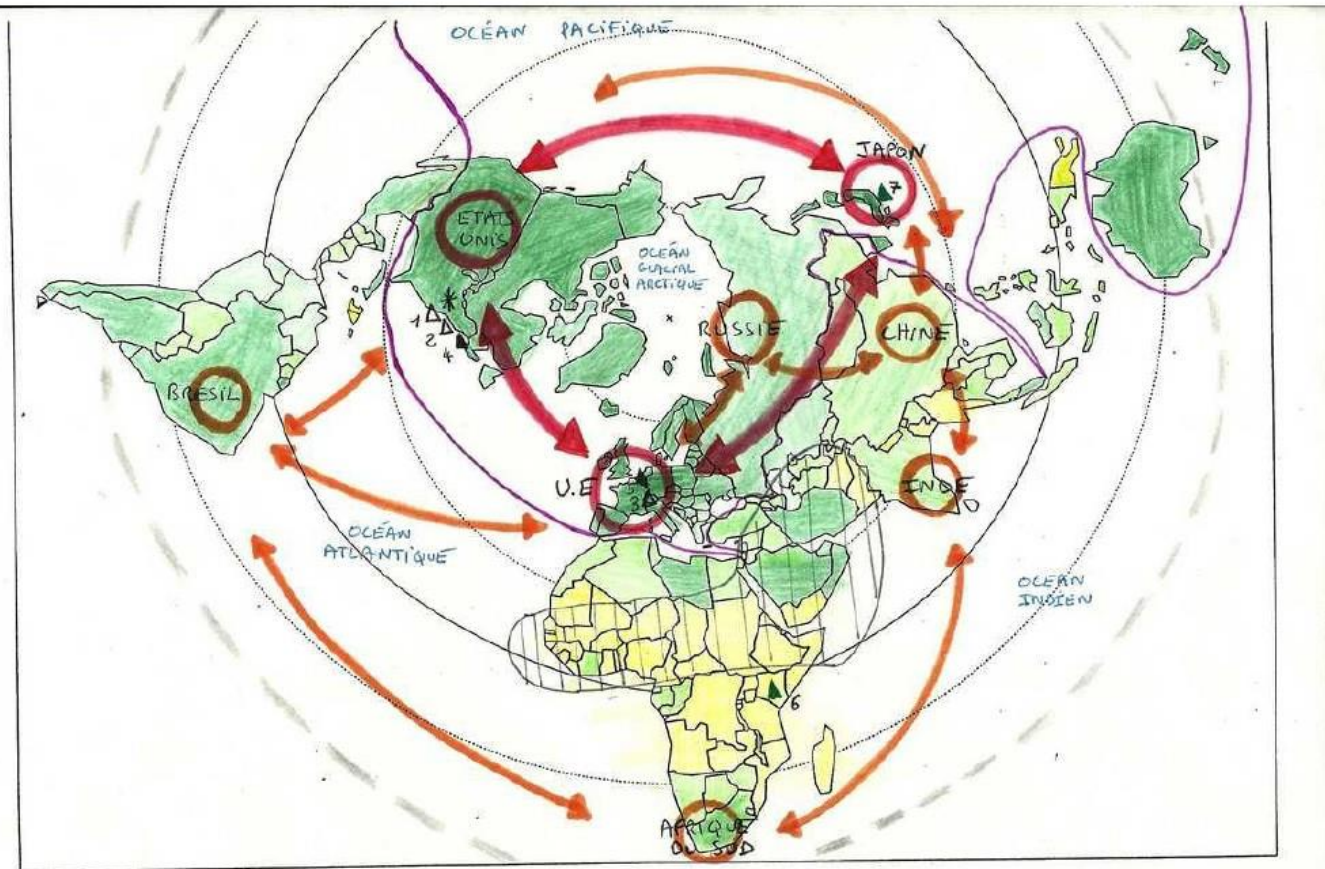
Problématique : *En quoi l'organisation de l'espace mondial actuel est-elle complexe ?*

Un monde de contrastes : géoéconomiques et géopolitiques

Un monde de plus en plus multipolaire ou polycentrique : hiérarchie des puissances et interdépendances

Un monde de désordres : crises géo économiques, géopolitiques, géoenvironnementales, géoculturelles mais aussi des tentatives de gouvernance mondiale pour faire face (OMG/Conférences..)

<http://www.lmb93.ac-creteil.fr/spip.php?article308>



TITRE: LA COMPLEXITÉ DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE MONDIAL ACTUEL.

Grandes parties du plan
I/ Un monde de contrastes.

Informations

Figurés

- Géoeconomiques :
- ☒ IDH (fort, moyen, faible) :
- ☒ Limite Nord-Sud de plus en plus contestée.

- Géopolitiques :
- ☒ Frontière étatique (maintien du rôle des Etats).

II/ Un monde de plus en plus polycentrique en réseau.

- Un monde polarisé par des puissances géoeconomiques et géopolitiques :
- ☒ Pôle établi de la Triade :
- ☒ BRICS :

- Une interdépendance géoeconomique et géoculturelle croissante :
- ☒ Flux majeur :
- ☒ Flux secondaire en forte croissance :

III/ Un monde de désordre.

- Géopolitiques :
- ☒ Arc de crise :

- Géo environnementaux :
- ☒ Menace globale : réchauffement climatique, risques sanitaires.

- Géoeconomiques :
- ☒ Point de départ de la crise financière (2007/2010).

- Des tentatives de gouvernance dans des organisations internationales.
- ☒ Géoeconomique (les principales institutions mondiales).

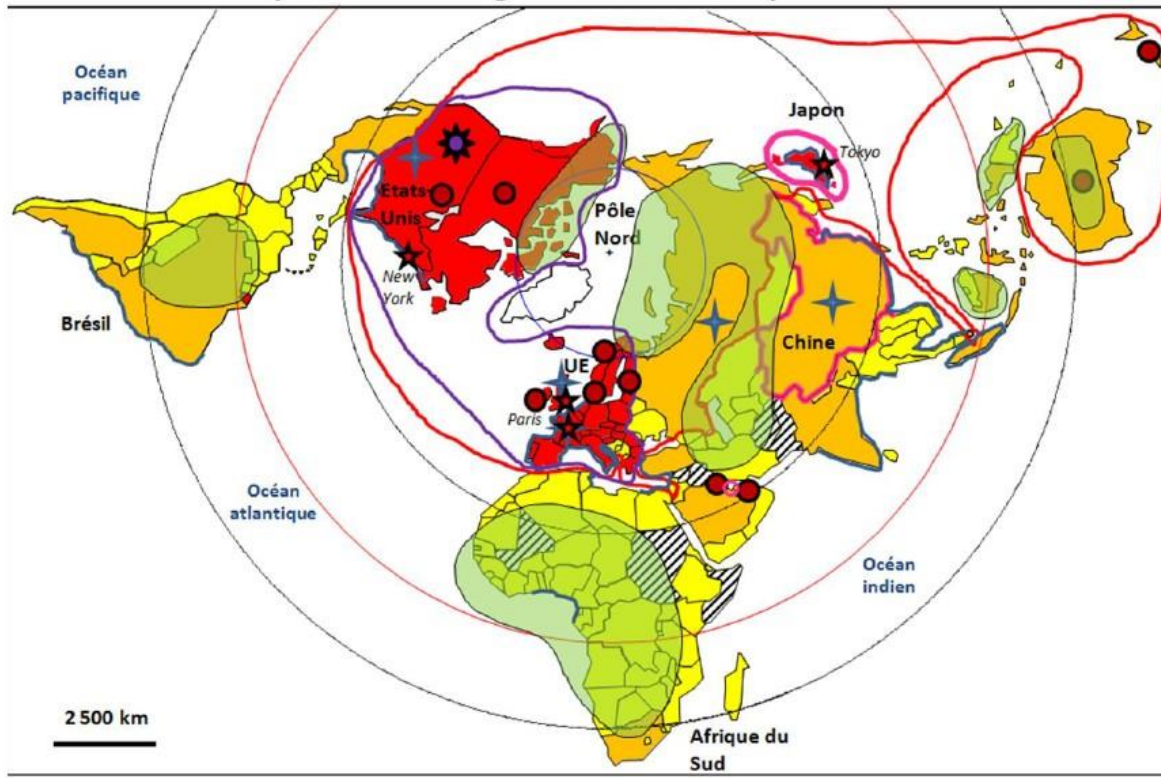
1 : 2 : 3 :

- ☒ Géopolitique (Siège de l'ONU).

4 : 5 :

- ☒ Géo environnementale (grandes conférences pour un développement durable).

La complexité de l'organisation de l'espace mondial



Croquis de synthèse : La complexité de l'organisation de l'espace mondial actuel

I) Approche géopolitique : Un monde complexe en voie de réorganisation multipolaire



Les Etats-Unis : une superpuissance dominante mais contestée



Les 5 membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU disposant du droit de veto lieu de l'affirmation de puissances diplomatiques concurrentes aux Etats Unis



Principaux conflits actuels

II) Approche géoculturelle : Un monde divers mais une culture mondialisée dominante



« Civilisation occidentale », foyer principal de diffusion d'une culture mondialisée



Villes globales : lieux d'élaboration et de diffusion d'une culture urbaine et cosmopolite



Autres foyers émetteurs d'une culture à vocation mondiale (*Inde, Chine, Japon, Qatar*)

III) Approche géoéconomique : Un espace mondial inégalement mis en réseau



Triade et ses périphéries au développement élevé : centres d'impulsion



Limite traditionnelle Nord / Sud de plus en plus contestable



Principaux pays émergents, membres du G20 (exceptés ceux du G7) militant pour un monde multipolaire



Pays au développement intermédiaire ou faible, périphéries plus ou moins marginalisées dans l'espace mondial

IV) Approche géoenvironnementale : Un monde face aux enjeux de développement durable



Pays à l'empreinte écologique la plus élevée : > 6 hag/personne/an



Espaces disposant de ressources convoitées




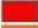

Littoraux particulièrement menacés par l'anthropisation et la montée du niveau des mers




Le plan de la légende et les intitulés (très simples) ont été conservés dans le diaporama utilisé pour la seconde étape.

1 - Un monde dominé par des pôles de puissance

A - Les grandes puissances de la planète


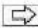
-  Les Etats-Unis, superpuissance politique, économique et culturelle
-  Les autres puissances politiques ou économiques
-  Les puissances émergentes

B - Les métropoles mondiales

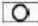

-  Les villes ayant une influence mondiale

2 - Un monde en réseau


A - Des flux multiples

-  Les principaux flux de marchandises, de capitaux et d'informations
-  Les principaux flux migratoires

B - Des organisations mondiales et régionales



-  Sièges de l'ONU, une organisation géopolitique internationale
-  Les principales associations économiques régionales

C - Des enjeux environnementaux planétaires


-  Les grandes conférences pour un développement durable

3 - Un monde toujours fragmenté

A - Une fragmentation économique et sociale

-  Des territoires très intégrés à la mondialisation
-  Des territoires peu intégrés à la mondialisation

B - Une fragmentation géopolitique

-  Les principaux conflits

